

FRONTONAS EN BREF

N°9
Octobre 2010

Infos pratiques état-civil

Carte d'identité : Les imprimés de demande sont à remplir sur place en mairie. Pour les demandes de carte d'identité, la présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt de pièces et du retrait de la carte, même si le demandeur est un enfant mineur.

Légalisation de signature : Le document doit être signé en mairie.

Autorisation de sortie du territoire : La présence du père ou de la mère est nécessaire, ils seront munis de leur carte d'identité, du livret de famille, d'un justificatif de domicile ainsi que de la carte d'identité de l'enfant mineur.

Passeports : ils ne sont plus délivrés sur la commune de Frontonas ; ils le sont uniquement dans les communes de France habilitées à le faire (renseignez-vous au secrétariat de mairie au 04 74 94 24 65)

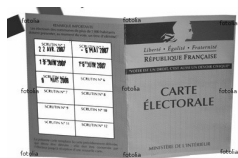


La Mairie

Anne-Laure SITTERLIN a rejoint l'équipe des employés municipaux au mois de juin 2010. Vous pourrez la retrouver à l'accueil mairie, le jeudi et le samedi. Les autres jours, elle assurera principalement la gestion comptable des finances municipales.



Elections 2011



Les prochaines élections cantonales auront lieu en mars 2011.

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, nous vous recommandons de le faire dès maintenant aux horaires habituels d'ouverture de la mairie, le dernier délai étant le 31 décembre 2010.



Site web:
frontonas.fr

Si vous voulez être au courant des derniers articles ou informations flash insérés dans le site, vous avez la possibilité de vous abonner gratuitement directement sur le site par le biais du flux RSS en cliquant sur " *abonnez vous* " de la page d'accueil.

T comme **TELETHON**,
comme **THEATRE** ou
comme ... **TROMBONE** ?

C'est le titre de la représentation théâtrale proposée par la troupe de Satolas et qui aura lieu à la salle des fêtes de Frontonas,

le Samedi 6 Novembre à 20h30.

L'intégralité de la recette sera reversée à l'AFM-Téléthon.

Comme l'année dernière, venez nombreux vous divertir !!!

Entrée: 5€ pour les adultes

Tourne à gauche ZA les Prairies :

Les travaux de la nouvelle zone d'activité des Prairies ont été en partie réalisés. La phase dite de finition doit débiter rapidement pour permettre l'aménagement d'un tourne à gauche, nécessaire à l'accès de la zone et situé à hauteur de l'entreprise SAS. En attendant la réalisation de ces travaux, nous vous conseillons une extrême prudence car l'absence de marquage au sol dans cette zone rend l'endroit dangereux particulièrement la nuit.

Requalification environnementale :

En même temps que la création de la ZA des Prairies, une requalification environnementale a été décidée sur l'ancienne zone d'activités des 4 vies à Frontonas, en vue d'améliorer l'image de celle-ci. Cela se traduit notamment par des travaux liés aux espaces verts, un aménagement des voies de circulation, et une modification de l'éclairage public. Il est nécessaire de garantir une zone de qualité pour les occupants et d'améliorer l'image de notre territoire. Après des entretiens individuels avec les entreprises, et une dernière réunion publique au mois d'avril présentant les prémices du projet, le marché a été lancé le 19 juillet 2010. Le délai de remise des offres était fixé au 30 Août 2010. Les attributaires de marché retenus sont les entreprises CARREY pour les VRD et BABOLAT pour l'électrification. Les travaux débiteront courant novembre et ce pour une durée de 4 mois environ.

Carrefour DES 4 VIES

Une consultation de bureaux d'études spécialisés en hydraulique a été faite afin de réaliser un diagnostic et un relevé d'informations pour solutionner le problème d'écoulement d'eaux pluviales au carrefour des 4 vies. Ce diagnostic comprendra la rue en amont et permettra de préconiser et chiffrer les travaux à réaliser sur ce secteur. Le bureau d'études retenu pour cette tâche est l'entreprise CEBTP.

Aménagement du carrefour du Rebat

L'aménagement du carrefour a pour but le ralentissement du flux automobile et la sécurisation de la circulation piétonne (un cheminement piétonnier doit être créé entre l'abribus et le quartier du Bergeron). L'appel d'offre pour la réalisation de ces travaux a été lancé ; un choix parmi 18 concurrents a permis de retenir l'entreprise DUMAS pour la voirie . Les travaux débiteront en Octobre et devront se terminer avant mi-décembre 2010.

Eaux Usées**Assainissement collectif :**

Le syndicat de MARSAs qui gère l'assainissement des communes de Chamagnieu, Panossas, Veyssillieu et Frontonas avait dans l'obligation de créer un schéma directeur global pour le réseau "eaux usées" de ces 4 villages ; ceci afin de pouvoir toucher les subventions nécessaires à la réalisation des extensions futures du réseau. Ce schéma directeur est en cours de validation , donc de nouveaux projets pourront voir le jour.

Assainissement individuel :

Dorénavant, une étude de sol pour choisir la filière d'assainissement devra être fournie pour l'instruction des permis de construire dans les zones non desservies par un réseau collectif où se raccorder.

Cette étude doit être réalisée par une entreprise agréée.

Le dossier d'étude de sol déposé en mairie est transmis au syndicat de MARSAs qui fait suivre à la SDEI, pour un nouveau retour MARSAs, puis commune .C'est pour cette raison que nous conseillons de joindre cette étude au dépôt de permis, pour ne pas retarder l'instruction de celui-ci.

AU FIL DE L'EAU (suite)

Un hydrogéologue est venu faire le point de toutes les installations liées au captage d'eau de Pignieu . Après son bilan , il nous préconisera les solutions à mettre en œuvre pour la mise en conformité des puits de captage.

P.L.U

Suite à l'annulation du PLU en 2009, après un court passage où le règlement applicable était celui de l'ancien POS, le PLU a été de nouveau approuvé le 5 juillet 2010 et donc son règlement est en vigueur actuellement.

Le travail fait pour remettre en œuvre ce PLU par un bureau d'étude, un avocat et un commissaire enquêteur ainsi que les annonces et affichage légal ont eu un coût global pour la collectivité de **30 368 euros**.

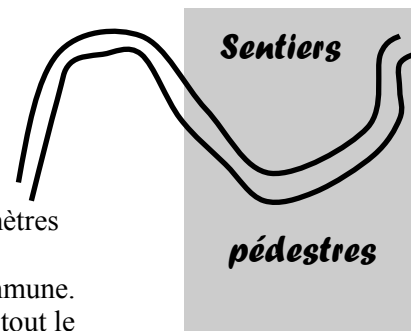
Une révision simplifiée avait été faite en octobre 2007 pour permettre l'agrandissement du périmètre de la Zone Artisanale des Prairies. Cette révision simplifiée est devenue caduque avec l'annulation du PLU de 2009 et n'a pas pu être réintégrée au projet soumis à l'enquête publique de 2010.

De ce fait, cette révision va de nouveau être mise en œuvre prochainement.

Beaucoup de chemins sont dégradés, labourage de chemins, dépôt de bois sur les emprises de sentiers, jet d'objets divers dans les fossés bordant routes et sentiers, creusage d'ornières par des engins motorisés de toutes sortes.

Savez-vous ce que coûte à la collectivité l'entretien des sentiers de randonnée (PDIPR) ?

- 15500 euros pour l'année 2009 à la communauté de communes (CCIC), pour un entretien courant de débroussaillage, élagage, fauchage d'une quarantaine de kilomètres répartis sur plusieurs communes.
- L'entretien des chemins communaux sont évidemment à la charge de votre commune. Nous vous demandons un peu plus de respect pour nos chemins qui doivent profiter à tout le monde.



Un dossier de subvention a été présenté au Conseil Général pour la rénovation et mise en conformité du stade. Les lampes qui éclairent le stade vont être réorientées vers le terrain d'honneur pour y permettre les entraînements de l'équipe de football.



Cantine

La réglementation de la cantine ayant été remise au « goût du jour » ; il est demandé aux utilisateurs du service de cantine scolaire de se conformer aux nouvelles règles, à savoir : **le financement des repas sera simultané à l'inscription qui aura lieu tous les lundis matin à l'école.**

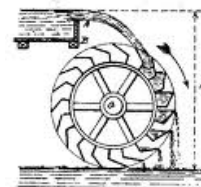
Nouvelle signalisation


- Les places pour les handicapés ont été repeintes et à cette occasion, une nouvelle place a été créée sur la place du village.
- A l'entrée du Chemin du Pressoir en direction de Serre (hameau de Panossas) , un nouveau panneau a été installé pour annoncer une "zone 30" sur ce chemin non goudronné très fréquenté par les piétons et les vélos .
- A la sortie du village par Corbeyssieu, le panneau signalant l'alternat a été avancé de 10 mètres pour des raisons de sécurité routière .
- Une balise de danger a été mise en place à l'entrée du hameau de Charamel , au niveau du n° 451 de la Route de Charamel à cause du rétrécissement induit par une avancée de mur existante.
- A l'entrée de l'Impasse du Bergeron, un panneau précisant la voie sans issue et la vitesse limitée à 30 km/h a été implanté pour limiter l'accès à cette voirie déjà saturée par les riverains.



L'édition 2010 "Au fil du Patrimoine" est lancée !

En partenariat avec la Région Rhône-Alpes, cette opération vise à aider les communes et associations qui ont un projet de restauration d'un patrimoine bâti, non protégé, relatif aux métiers et au savoir-faire en Rhône Alpes . Cette année le thème retenu est « l'eau », c'est pour cette raison que la commune a proposé sa candidature pour la restauration du moulin du « Ruba ».






Bilan centre de loisirs

En juillet -août 2010, le centre de loisirs a repris possession des locaux scolaires.

La première semaine de juillet, les enfants étaient au nombre de 147, puis environ 65 en moyenne pour les autres semaines du séjour.

Ce sont 14 animateurs et 2 directeurs qui en assuraient l'encadrement, et les activités étaient nombreuses, entre autres: équitation, accrobranche, parc Walibi, baignade, pique-nique...

Tout s'est bien passé, et donne un bilan très positif, favorisé par le beau temps qui a accompagné enfants et animateurs durant tout le séjour!



La Cure

Dans le cadre du PLH (plan local d'habitat) , il a été demandé une étude de faisabilité dans les bâtiments de l'ancienne cure du village . Cette étude menée par la société H&D doit aboutir au meilleur moyen pour la réhabilitation de la cure en logements.

Un petit retard a été pris pour améliorer la grille d'affichage légal de la mairie. Elle va être remplacée fin octobre au profit d'un panneau à vitres coulissantes.

Affichage

Appel aux associations

En prévision du prochain bulletin municipal annuel, nous attendons des articles (éventuellement accompagnés de photos) présentant les activités des associations ou relatant les manifestations passées. Pour tout envoi: frontonas-com@orange.fr ou dépôt en mairie.

Soirée Lecture



Comme chaque automne, la bibliothèque vous propose une soirée agréable, animée par nos lectrices bénévoles, sur le thème " *Histoires de familles*". Cette rencontre aura pour cadre les locaux de " *Alice et Lucien*" sur la place du village.

le vendredi 19 novembre 2010 à 20h30.

Soirée adulte

Entrée gratuite